



Enseignements d'exploration

En classe de Seconde

Tout élève de seconde doit choisir deux enseignements d'exploration (EDE) de 01h30 par semaine chacun

EDE 1 : 1^{er} Enseignement à choisir parmi les enseignements d'économie suivants :

Sciences Economiques et Sociales (S.E.S.)

L'enseignement d'exploration de sciences économiques et sociales en classe de seconde a pour objectif central d'ouvrir la culture des lycéens à de nouveaux champs disciplinaires que leurs études antérieures ne leur ont pas permis d'aborder.

Cet enseignement vise à :

- donner à tous les élèves, qu'ils poursuivent ou non leurs études dans les séries ES ou STG, les éléments de base d'une culture économique et sociologique indispensables à la formation de tout citoyen qui veut comprendre le fonctionnement de l'économie et de la société dans laquelle il vit ;
- permettre aux élèves de découvrir une discipline scolaire nouvelle et contribuer ainsi à un choix éclairé de leur parcours de formation en cycle terminal ;
- faire acquérir aux élèves quelques notions et raisonnements essentiels en économie et en sociologie dans la perspective d'une poursuite d'étude en sciences économiques et sociales, en classe de première et terminale ES ou STG et, au-delà, dans l'enseignement supérieur : principalement des études en Économie et gestion, Droit, Sciences humaines et sociales, Institut d'études politiques, Classes préparatoires commerciales et Lettres-sciences sociales. Ces études débouchent sur des postes d'encadrement nombreux et variés aussi bien dans la fonction publique que dans le secteur privé.

Chaque thème est subdivisé en une série de questions simples dont l'étude sera conduite en deux temps :

- un premier **temps de sensibilisation** a pour objectif d'ancrer chaque question sur des données concrètes en partant de supports variés (jeux, études de cas, comptes rendus d'enquêtes, tableaux statistiques, graphiques, documents iconographiques et audiovisuels, monographies) ;
- un second temps d'**analyse** montrera aux élèves comment la mobilisation des notions, outils et modes de raisonnement spécifiques à la science économique et à la sociologie leur permet d'accéder à une meilleure compréhension des phénomènes étudiés.

*Principes Fondamentaux de l'Économie
et de la Gestion (P. F. E. G.)*

L'enseignement d'exploration « Principes Fondamentaux de l'Économie et de la Gestion » vise à apporter aux élèves des repères notionnels et des outils d'analyse leur permettant de développer une réflexion structurée sur quelques grandes questions d'ordre économique en relation avec des problématiques de gestion.

Il permet ainsi de découvrir des principes fondamentaux de l'économie et d'étudier leurs relations avec des collectifs humains particuliers que constituent les organisations et notamment l'entreprise, en abordant prioritairement la décision et les relations entre acteurs économiques

Il a principalement pour objectif de permettre à l'élève de développer des capacités d'analyse de l'organisation économique et sociale, dans une perspective de formation d'un citoyen libre et responsable, grâce à :

- la compréhension d'un environnement économique et juridique de plus en plus complexe ;
- l'identification des principes de fonctionnement des organisations, et notamment de l'entreprise, et leur contribution au développement.

Cet enseignement prend la forme de l'exploration de thèmes limités en nombre mais caractéristiques de l'activité économique et de la contribution des organisations à celle-ci.

Chaque thème sera l'occasion d'éclairer un ou plusieurs aspects fondamentaux de l'économie et des sciences de gestion afin de permettre à l'élève d'en comprendre le sens et la légitimité, au regard des préoccupations économiques, sociales et sociétales actuelles.

Les thèmes débiteront par **une phase d'observation de situations et/ou de phénomènes concrets**, préalable **à une phase d'analyse puis de conceptualisation**. Cette entrée sera facilitée par la formulation de questions simples et si possible ancrées dans le quotidien des élèves, et susceptibles de donner sens aux concepts et d'ouvrir sur des raisonnements.

* * * * *

EDE 2 : 2^{ème} Enseignement d'Exploration à choisir parmi les enseignements suivants :

Littérature et Société

Cet enseignement d'exploration vise à renforcer l'attractivité de la voie littéraire, en montrant aux élèves l'intérêt, l'utilité sociale et la diversité des débouchés d'une formation humaniste au sens large et moderne du terme.

L'enseignement d'exploration « littérature et société » a un programme spécifique, structuré autour des Lettres et de l'histoire-géographie. Il est présenté sous forme de domaines d'exploration qui ont été choisis en raison de :

- l'ouverture qu'ils constituent pour des élèves sortant de collège ;
- les compétences qu'ils permettent de développer et l'éclairage qu'ils apportent sur les formations et les débouchés possibles en liaison avec ces compétences ;
- la collaboration fructueuse qu'ils permettent d'engager entre les différentes disciplines du champ littéraire.

Les domaines d'exploration

Les professeurs choisissent deux ou trois domaines d'exploration parmi les six domaines présentés ci-dessous. Cet enseignement doit se faire en fonction des ressources humaines et culturelles disponibles au sein de l'établissement mais aussi en relation avec des partenaires culturels proches du lycée favorisant ainsi la participation à divers événements ou manifestations : festivals, expositions, semaine de la presse, concours, appels à projets, etc ...

1. Ecrire pour changer le monde : l'écrivain et les grands débats de société

Quelques exemples de sujets d'étude possibles :

- Écriture et développement de soi
- Regards croisés sur quelques grands débats : l'abolition de l'esclavage, l'affaire Dreyfus, guerre d'Algérie, le devoir de mémoire...
- Les utopies : à la recherche d'une société idéale

2. Des tablettes d'argile à l'écran numérique : l'aventure du livre et de l'écrit

Quelques exemples d'étude :

- Arts et techniques du livre
- L'aventure des écritures : pictogrammes, idéogrammes, alphabets, multimédia...
- D'autres supports : grottes, murs, pierres écrites, inscriptions, tableaux et écritures peintes

3. Images et langages : donner à voir, se faire entendre

Quelques exemples d'étude :

- L'illustration et son histoire : enluminures, gravures, photographies
- Publicité, bande dessinée, création multimédia : interactions de l'image et du texte
- Œuvres littéraires et adaptations cinématographiques

4. Médias, information et communication : enjeux et perspectives

Quelques exemples d'étude :

- Les journalistes et le pouvoir
- Le fait divers : information ou émotion ?
- Le journal télévisé : quelle écriture de l'actualité ?

5. Paroles publiques : de l'agora aux forums sur la toile

Quelques exemples d'étude :

- Le discours politique : décryptages
- Nouveaux modes de participation et espaces d'échanges : forums, blogs, débats participatifs, tchats
- Mises en voix, mises en scène : dire les textes

6. Regards sur l'autre et sur l'ailleurs

Quelques exemples d'étude :

- Récits de voyage et écrits d'ethnologues
- Figures de l'étranger : l'indigène, l'immigré, l'errant
- Guides touristiques : conception, écriture, mise en images

* * * * *

Méthodes et pratiques scientifiques

Cet enseignement d'exploration permet de montrer l'apport des trois disciplines scientifiques pour trouver des réponses aux questions que soulève une société moderne, de faire percevoir différents grands enjeux et de donner les moyens de les aborder de façon objective.

Cet enseignement d'exploration vise à développer les compétences suivantes :

- savoir utiliser et compléter ses connaissances ;
- s'informer, rechercher, extraire et organiser de l'information utile (écrite, orale, observable, numérique) ;
- raisonner, argumenter, pratiquer une démarche scientifique, démontrer ;
- communiquer à l'aide d'un langage et d'outils adaptés.

Dans le cadre d'une démarche de projet, on demande à l'élève un travail personnel ou d'équipe qui devra intégrer obligatoirement une production (expérience, exploitation de données, modélisation, etc.) et aboutir à une forme de communication scientifique (compte rendu de recherche, affiche, diaporama, production multimédia, etc.). Ce travail comportera des apports des trois champs disciplinaires.

L'évaluation peut prendre des formes variées afin de valoriser l'acquisition de compétences et de qualités telles que l'autonomie, l'initiative, l'engagement dans une démarche scientifique, le travail d'équipe, le raisonnement et la communication écrite et orale.

Thèmes étudiés au Lycée Lumière

1 - Science et investigation policière

L'objectif de ce thème est de montrer comment la science aide à déterminer les circonstances de l'événement sur lequel porte l'enquête et à identifier les auteurs.

2 - Science et vision du monde

L'objectif de ce thème est d'explorer différents outils et techniques scientifiques permettant d'approcher la notion d'image et de comprendre comment ces images aboutissent à une vision du monde.

* * * * *

Sciences de l'ingénieur

Les sciences de l'ingénieur mobilisent les approches scientifiques et technologiques et installent les éléments d'une culture technologique.

Les phases de modélisation et de simulation permettent de prévoir les performances et d'optimiser les solutions.

La démarche de projet conduit à développer des produits économiquement et techniquement viables.

L'enseignement d'exploration des sciences de l'ingénieur a pour objectif de faire découvrir les relations entre la société et les technologies. Il s'agit de montrer en quoi les solutions technologiques sont liées à l'environnement socio-économique, à l'état des sciences et des techniques et en privilégiant la prise en compte des perspectives apportées par le design de produit ou l'architecture.

Les activités proposées visent à explorer comment :

– exploiter des modélisations et des simulations numériques pour prévoir les comportements d'un système pluri technologique ;

– concevoir ou optimiser une solution au regard d'un cahier des charges, dans le respect des contraintes de développement durable.

Ces activités permettent d'identifier les perspectives d'études supérieures à l'université et en écoles d'ingénieurs, et au-delà, de découvrir les domaines professionnels vers lesquels elles s'ouvrent.

* * * * *

Santé et social

L'enseignement d'exploration « Santé et social » a pour objectif de faire découvrir les interrelations entre l'individu et la société, la santé, le bien-être social et l'environnement, d'expliquer comment les territoires sont organisés pour offrir des prestations et des services à l'individu, aux groupes sociaux, à la population. Cet enseignement permettra de prendre conscience du lien existant entre l'état de santé et le bien être social, d'identifier les organisations et les acteurs appelés à intervenir dans les champs de la santé et du social.

Il aborde les questions essentielles liées au maintien de la santé et du bien être social au travers des principales problématiques des sociétés développées, liées aux différents âges de la vie, au handicap, à la santé publique et à la cohésion sociale, à l'échelle d'un territoire.

Cet enseignement, au travers de questions sociétales, vise l'acquisition de compétences spécifiques des sciences et techniques sanitaires et sociales et de la biologie et physiopathologie humaines et le développement de compétences méthodologiques transférables.

La pratique pédagogique privilégie le travail en groupe, l'initiative des élèves et le développement de leur autonomie par :

- l'exploitation d'articles scientifiques, d'articles de « vulgarisation », de fiches techniques, de données professionnelles, de supports médiatiques, de clichés d'imagerie, etc. ;

- des observations microscopiques d'un frottis, d'une coupe d'organe, etc. ;

- des expérimentations en biologie (recherche et dénombrement de microorganismes de l'environnement, efficacité de mesures d'hygiène de base, mesure de l'efficacité d'un antibiotique, dosage de molécules biologiques utile en diagnostic, etc.) ;

- des investigations sur le terrain (observations, enquêtes, entretiens...);

- des rencontres avec des professionnels, des visites de structures, des conférences, etc.

* * * * *

Cet enseignement d'une durée hebdomadaire d'**1H30** s'inscrit dans le cadre des enseignements d'exploration « **Création et Activités artistiques** ».

Enjeux et objectifs

Les arts visuels produisent des objets artistiques essentiellement perçus par l'œil du spectateur. Ils englobent ainsi principalement **les arts plastiques (le dessin, la peinture, la sculpture et les nouveaux médias), le cinéma et la photographie**, dans leurs diverses réalités (technique, économique et artistique).

Les sources de production, de circulation et de création des images se sont complexifiées et diversifiées, conférant à celles-ci un rôle de plus en plus élaboré au sein de multiples réseaux d'écritures et de sens, qu'ils soient artistiques, de communication ou économiques. **Aussi convient-il d'aborder les arts visuels non de manière segmentée mais transversale, afin de mieux suivre les nombreuses aventures des images, de leur conceptualisation à leur fabrication, de leur diffusion à leur relecture.**

Le travail de l'artiste mérite en particulier d'être resitué dans le cadre de **l'univers de production** qui le sous-tend et qui est souvent méconnu des élèves. Qu'il s'agisse de l'élaboration d'une peinture, d'une sculpture, d'un film ou d'une photographie, **la découverte des métiers et des chaînes de métiers associés aux arts visuels** permet non seulement de poser une réflexion sur les **contraintes matérielles et les exigences économiques de l'art**, mais aussi de problématiser à différentes époques et pour différents systèmes de production la question de la fonction « auteurisante » d'une œuvre.

Partant des motivations, des intérêts, des pratiques et de la curiosité des élèves pour le domaine de l'image, l'enseignement d'exploration « Création et activités artistiques - Arts visuels » propose un **parcours** au cœur de ces réalités : **l'élève découvre peu à peu les spécificités du domaine artistique qu'il explore. Il enrichit sa culture en étudiant des œuvres, il s'essaie à des expériences de pratiques artistiques et s'initie à la diversité des compétences et des métiers qui animent au quotidien le domaine des arts visuels. Enfin, il identifie les parcours de formation qui, du lycée à l'enseignement supérieur, permettent d'y accéder.**

Compétences sollicitées et développées

Compétences relatives à la culture personnelle :

- o Développer sa culture en s'ouvrant à des œuvres patrimoniales ou à des créations dans le domaine des arts visuels.
- o Situer sa pratique, ses intérêts et ses goûts personnels.
- o Développer des compétences critiques pour renouveler et aiguïser le plaisir esthétique.
- o Accroître l'aptitude à formuler - à l'oral comme à l'écrit - des jugements esthétiques et des interprétations fondées sur la réalité du travail artistique observé.

Compétences relatives à la pratique artistique :

- o Développer, concevoir et réaliser un travail personnel lié à la production des images.
- o Choisir ses propres moyens d'expression.
- o Mettre en relation divers aspects des formes visuelles et artistiques.

Compétences relatives à la découverte des métiers de l'image :

- o Percevoir le niveau d'exigence des diverses activités artistiques requises par la mise en œuvre des arts visuels et mettre cette prise de conscience au service d'un projet artistique et professionnel donné.
- o Identifier et situer la diversité des métiers contribuant aux arts visuels (y compris dans le domaine du journalisme spécialisé, de la gestion et du droit) et les parcours de formation qui y conduisent en se fondant sur le ou les projets mis en œuvre et les lieux extérieurs observés.

Compétences transversales :

- o Être capable de donner sens aux activités artistiques et d'en percevoir les enjeux humains, sociaux et économiques.
- o Apprendre à se projeter lucidement dans l'avenir.
- o Apprendre à mieux travailler en équipe et à s'ouvrir à autrui ainsi qu'au monde professionnel.

Langue et Civilisation de l'Antiquité *LATIN ou GREC*

Ces deux EDE, Latin et Grec sont ouverts à tous les élèves, y compris les « grands débutants » n'ayant jamais abordé ces langues au Collège.

Objectifs de ces enseignements :

Objectif linguistique : apprentissage des langues dans la mesure où l'épreuve de traduction, de retraduction ou de commentaire demande une connaissance des faits linguistiques.

Objectif culturel : c'est prioritairement celui qui est poursuivi dans l'enseignement du grec ou du latin au lycée. Les faits de civilisation, la mythologie, l'étude de l'art et de l'archéologie constituent l'essentiel des cours de grec et de latin. Les supports de l'enseignement sont donc les textes mais aussi les images auxquelles on peut avoir accès par Internet par exemple, ce qui suppose une adaptation aux nouvelles technologies. Dans la mesure du possible, des sorties sont organisées pour mettre les élèves au contact des vestiges de ces cultures (voyage en Grèce, sortie à Arles, sortie théâtrale : l'assemblée des femmes d'Aristophane). Les élèves sont également associés aux productions culturelles en rapport avec ces enseignements.

Avantages :

Les avantages « matériels » sont évidents : points supplémentaires au baccalauréat, bonification pour le recrutement en classe préparatoire (même scientifique), formation indispensable pour des études littéraires. Mais on pourrait parler surtout de « privilège » culturel proposé à tous : l'étude de ces langues permet une meilleure connaissance de la langue française grâce à la recherche étymologique et développe l'esprit de rigueur et de finesse grâce à l'étude de la syntaxe.

Les textes grecs et latins sont les textes fondateurs de notre culture et leur connaissance permet une meilleure compréhension des textes de la littérature occidentale et des textes de la philosophie.

La mythologie est un réservoir d'images pour la peinture et la sculpture et cette étude de l'art occidental est au cœur de l'enseignement du français au lycée.

Enfin, on peut rappeler que les groupes d'élèves dans ces disciplines sont de petits groupes (entre dix et vingt). Cela permet un enseignement personnalisé qui peut aider un élève en difficulté à se reprendre et un élève qui réussit à atteindre l'excellence.

Remarques :

- 1. Ces enseignements de la seconde seront suivis en classe de première et de terminale en enseignement optionnel présenté au Baccalauréat**
- 2. Ces enseignements d'exploration sont d'une durée de 3 heures**

* * * * *